

Paris, le 19 avril 2022

Chère/Cher Madame/Monsieur,

L'année 2021 a soumis l'ensemble de la société à un certain nombre de défis mais elle a surtout montré la générosité et le lien qui unit la communauté normalienne. Pour accompagner ses évolutions et répondre aux enjeux actuels, l'École a besoin de vous, archicubes, amis et amies de l'École normale supérieure.

Votre soutien est essentiel et ne porte ses fruits que dans la durée. **Chaque année, votre don compte** pour pérenniser les projets en cours et accompagner le développement de l'ENS, pour une École toujours plus ouverte, interdisciplinaire et innovante.

Les projets transversaux mis en place entre les quinze départements de sciences et lettres cherchent à répondre aux défis scientifiques actuels : la biologie quantitative et les modélisations du vivant, l'intelligence artificielle et les sciences des données, la mondialisation et les humanités, la planète et sa pérennité.

Dans le document ci-joint, vous découvrirez quelques exemples de projets que vous pouvez soutenir à travers vos dons :

- **Les compléments de bourses sur critères sociaux** : la situation exceptionnelle liée à la pandémie a souligné l'importance de cette aide financière automatique pour les normaliens étudiants boursiers qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires. Ces bourses font partie du plan Diversité sociale, un programme d'actions pour aller chercher partout les talents.
- **Le centre QBio de biologie quantitative** : installé au sein de ParisSanté Campus, QBio continue de renforcer son équipe grâce aux meilleurs talents internationaux en biologie, intelligence artificielle, mathématiques, physique, chimie, sciences cognitives...
- **Le patrimoine et les bibliothèques** : un trésor à préserver pour assurer une transmission des savoirs aux générations actuelles et futures.

Nous sommes infiniment reconnaissants envers celles et ceux qui par leur don, aujourd'hui et chaque année, participent à la réalisation de ces projets. Nous saluons aussi tous les mécènes qui s'engagent à nos côtés à travers des promesses pluriannuelles sur 3 ans ou 5 ans, ainsi que toutes les personnes qui choisissent de transmettre leur patrimoine à l'ENS pour les générations futures. **Donner à l'École normale supérieure, c'est continuer d'écrire une histoire commencée en 1794, accroître la formation par la recherche fondamentale et la diffusion des savoirs.**

Pour aider l'École à concrétiser ses ambitions, remplissez et renvoyez le formulaire de don attaché au document ci-joint avec votre chèque ou avis de virement, ou donnez en ligne sur www.fondation.ens.psl.eu.

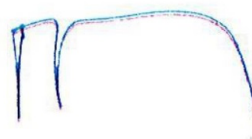
L'équipe de la Fondation de l'ENS se tient à votre disposition pour vous accueillir au 45 rue d'Ulm, vous renseigner sur les projets et vous accompagner dans votre démarche de don. L'ENS met l'ensemble de ses ressources à votre disposition. Comme vous le savez, l'impulsion donnée par Marc Mézard pendant ses deux mandats de directeur de l'École sera poursuivie. Vous serez bien entendu informés des nouveaux projets en cours d'élaboration.

Votre engagement, votre volonté, votre soutien sont indispensables pour l'avenir de l'École. Nous comptons sur vous.

Nous vous remercions par avance de votre confiance renouvelée et vous prions de croire, *chère/cher Madame/Monsieur*, à l'assurance de notre très amicale reconnaissance.



Lionel ZINSOU
Président de la Fondation de l'ENS



Frédéric WORMS
Directeur de l'ENS
Vice-président de la Fondation de l'ENS

NB : Si vous êtes redevable de l'**impôt sur la fortune immobilière (IFI)**, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 75% de votre don, dans la limite de 50 000 euros par an en donnant avant :

- le **19 mai 2022** pour la déclaration d'impôt au **format papier** ;
- le **24 mai 2022** pour la déclaration **en ligne** (départements 01 à 19 et non-résidents) ;
- le **31 mai 2022** (départements 20 à 54) ;
- le **8 juin 2022** (départements 55 à 976).

Pour bénéficier d'une déduction de 66% de votre don de l'**impôt sur le revenu (IR)**, dans la limite de 20% du revenu imposable, vous pouvez donner **jusqu'à la fin de l'année**.